

**Rôle de la séance publique du 13/09/2024 à 15h00**

**Président** : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE

**Greffière** : Madame DAOUD

---

**01) N° 2402651**

**RAPPORTEUR : M. le Pdt. QUILLÉVÉRE**

---

Demandeur M. G Tarik

Me BENVENISTE

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

M. Tarik G demande à la cour de sursoir à l'exécution du jugement n° 2411238 du 7 août 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 17 juillet 2024 du préfet de la Sarthe portant obligation de quitter le territoire français sans délai en fixant le pays de renvoi et lui interdisant le retour sur le territoire français pendant une durée de 3 ans.